

COMMUNIQUE :

Le Ministre des Armées communique :

Un concours de recrutement des élèves officiers médecins, pharmaciens, vétérinaires et odontostomatologues de l'école du service de santé des armées de Lomé est ouvert aux jeunes togolais des deux sexes. Ce concours se déroulera les **08 et 09 avril 2025** au Lycée de Tokoin I (Colombe de la Paix).

1- CONDITIONS D'ADMISSION A L'INSCRIPTION DEFINITIVE :

- Etre âgé de 21 ans au plus à la date du concours ;
- Etre titulaire du BAC II des séries C ou D de la session 2024 ou être régulièrement inscrit en classe de terminale C ou D ;
- Avoir déposé un dossier complet de candidature ;
- Avoir obtenu au BAC I (pour les élèves des classes terminales), au BAC II (pour les bacheliers) les notes figurant dans le tableau ci-dessous :

Français	moyenne \geq 10
Physique/Chimie	moyenne \geq 12
Mathématiques	moyenne \geq 12
Sciences de la Vie et de la Terre	moyenne \geq 12
Avoir au moins une mention Assez-Bien	

2- DOSSIER DE CANDIDATURE POUR LA PREINSCRIPTION :

- Une demande manuscrite de pré-inscription au concours adressée au chef d'état-major général des forces armées togolaises ;
- L'original du certificat de l'acte de naissance ;
- L'original du certificat de nationalité togolaise (ancienne formule) ou duplicata (nouvelle formule) ;
- Un casier judiciaire datant de moins de 3 mois ;
- Une attestation ou diplôme de probatoire série C ou D avec le relevé de notes ;
- Une attestation ou diplôme de BAC II série C ou D avec le relevé de notes ;
- Une attestation d'inscription en terminale série C ou D de l'année en cours ;
- Une attestation d'inscription, pour les candidats déjà inscrits à l'université ou dans une autre école supérieure ;
- Une quittance de dix mille (10.000) francs CFA pour les frais d'inscription, non remboursables.

NB : Pour chaque pièce, joindre une photocopie légalisée.

3- DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature seront déposés au secrétariat de l'école du service de santé des armées de Lomé (ESSAL).

Pour les candidats des établissements de l'intérieur du pays, ils pourront déposer leurs dossiers de candidature complets, dans les brigades territoriales de gendarmerie nationale de leurs localités, qui se chargeront de les acheminer à l'ESSAL.



4- PERIODE DU DEPOT DES DOSSIERS DE PRE INSCRIPTION

La période prévue pour le dépôt des dossiers va du 03 février à 07h 00 au 03 mars 2025 à 17 heures 00.

5- PUBLICATION DE LA LISTE DES CANDIDATS DEFINITIVEMENT INSCRITS

La liste des candidats définitivement inscrits sera publiée à partir du 21 mars 2025.

6- LE CONCOURS COMPORTE TROIS (03) PHASES REPARTIES COMME SUIV :

La phase écrite :

Le 08 avril 2025

- 08h 00 à 12h 00 : épreuve de Français (durée : 4 heures ; coefficient : 2) ;
- 14h 30 à 17h 30 : épreuve de Physique-Chimie (durée : 3 heures ; coefficient : 3).

Le 09 avril 2025

- 08h 00 à 12h 00 : épreuve de Mathématique (durée : 4 heures ; coefficient : 3) ;
- 14h 30 à 16h 30 : épreuve de Science de la Vie et de la Terre (durée : 2 heures ; Coefficient : 3).

NB : Les candidats définitivement inscrits se présenteront le jour du concours à 06 h 30' au Lycée de Tokoin I (Colombe de la Paix) ; munis de leur quittance d'inscription et d'une pièce d'identité (Carte d'identité nationale, passeport ou carte d'identité scolaire) en cours de validité.

La phase visite médicale :

Les candidats admissibles subiront une visite médicale d'aptitude.

La phase jury :

Les candidats admissibles passeront devant un jury à l'ESSAL.

NB : Le présent communiqué sera publié dans le quotidien TOGO-PRESSE et sur le site web du ministère des armées : www.defense.gouv.tg.

Lomé le, 15 JAN 2025

Signé

Le Ministre des armées